

1

**Aménagement de l'entrée sud-est de Poitiers**

<b>Objectif</b>	Diminution de la congestion Amélioration de la sécurité routière et du cadre de vie des riverains
-----------------	--

<b>Caractéristiques du projet</b>	Création d'une nouvelle voie entre la liaison nord-est de Poitiers (rocade est, au niveau de la voie André Malraux), et la déviation de Fleuré au sud de Poitiers ou aménagement de la RN existante. Cet aménagement d'une longueur comprise entre 9 km et 15 km selon les différentes hypothèses est envisagé à 2x2 voies, avec une vitesse limitée à 110 km/h pour les hypothèses de déviation, et avec un niveau de service moindre pour les hypothèses en aménagement sur place.
-----------------------------------	--

<b>Début des travaux</b>	Ce projet a fait l'objet d'une étude d'opportunité de phase 1 avec une concertation publique qui s'est tenue de mars à mai 2019. À ce stade, aucun scénario préférentiel ne s'est dégagé.
--------------------------	---

<b>Coût estimatif</b>	Compris entre 79 et 172M€, et estimé à 130 M€, <sub>2020</sub> en valeur médiane
-----------------------	--

<b>Financement</b>	Projet dont les modalités restent à préciser, et non financé à ce jour.
--------------------	---

2

**Déviations de Lussac-les-Châteaux**

<b>Objectif</b>	Amélioration de la sécurité routière et du cadre de vie des habitants de Lussac et Mazerolle, et fiabilisation des temps de parcours
-----------------	--

<b>Caractéristiques du projet</b>	Aménagement de la déviation de Lussac-les-Châteaux. Ce projet à 2x1 voie comportera deux créneaux de dépassement (un dans le sens Poitiers-Limoges et un autre dans le sens Limoges-Poitiers). La vitesse, sur cet aménagement long d'environ 8 kilomètres, sera limitée à 90 km/h (110 km/h au niveau des créneaux de dépassement).
-----------------------------------	--

<b>Début des travaux</b>	2022
--------------------------	------

<b>Coût estimatif</b>	143 M€ TTC
-----------------------	------------

<b>Financement</b>	Le financement complet du projet a été acté par avenant au CPER 2015-2020, signé le 11 mai 2021.
--------------------	--

3

**Aménagement de créneaux de dépassement entre Limoges et Bellac**

<b>Objectif</b>	Amélioration de la sécurité routière Fiabilisation des temps de parcours
-----------------	---

<b>Caractéristiques du projet</b>	Aménagement sur la RN147 de deux créneaux de dépassement, au sud du contournement de Bellac. L'un est localisé sur la commune de Berneuil, et l'autre sur la commune de Chamboret. La vitesse, sur ces deux créneaux de dépassement longs d'environ 1 700 mètres et prévus à 2x2 voies, sera limitée à 110 km/h.
-----------------------------------	--

<b>Début des travaux</b>	2022
--------------------------	------

<b>Coût estimatif</b>	14 M€ TTC
-----------------------	-----------

<b>Financement</b>	Le financement complet du projet a été acté par avenant au CPER 2015-2020, signé le 11 mai 2021.
--------------------	--

4

**Aménagement à 2x2 voies au nord de Limoges**

<b>Objectif</b>	Amélioration de la sécurité routière et du cadre de vie des riverains, ainsi que la fiabilisation du temps de parcours
-----------------	--

<b>Caractéristiques du projet</b>	Création d'un aménagement à 2x2 voies entre la RN520 (au sud), et le lieu-dit Pivauderie sur la commune de Nieul (au nord). La vitesse, sur cet aménagement long d'environ 6.5 kilomètres, sera limitée à 110 km/h.
-----------------------------------	---

<b>Début des travaux</b>	2023
--------------------------	------

<b>Coût estimatif</b>	Le montant actualisé à mobiliser dans le prochain CPER devrait être de l'ordre de 100 M€ TTC.
-----------------------	---

<b>Financement</b>	Le financement sera recherché dans le cadre de la prochaine contractualisation transports post 2022.
--------------------	--

5

**Passage à 2x2 voies de la RN520**

<b>Objectif</b>	Requalification environnementale de l'existant (milieu naturel, physique et humain), amélioration de la sécurité routière et diminution de la congestion
-----------------	--

<b>Caractéristiques du projet</b>	Mise à 2x2 voies de la section de la RN520 située entre l'A20 (Grossereix) et le raccordement de la future RN147, soit une portion de route d'environ 7 kilomètres.
-----------------------------------	---

Cela s'accompagnera de la suppression du carrefour giratoire de la ZI Nord (Gordini), remplacé par un système d'échange, et du passage à 90 km/h sur cette section.

<b>Début des travaux</b>	2026
--------------------------	------

<b>Coût estimatif</b>	Estimé à 80 M€ TTC à ce jour
-----------------------	------------------------------

<b>Financement</b>	Le financement sera recherché dans le cadre de la prochaine contractualisation transports post 2022.
--------------------	--